

# Vivre à Mouthiers sur Boëme

## SOMMAIRE

Conseil municipal du 8 novembre	p 2
Chats devant ! .....	p 3
Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement .....	p 3
Inscriptions liste électorale ...	p 3
Médiathèque en chantier .....	p 4
Visite Petite Rosselle .....	p 5
Travaux d'automne .....	p 5
SCM Foot .....	p 6
GRS .....	p 6
Expos sculptures à la MJC .....	p 6
Randonnées de Boëme .....	p 7
Etat Civil .....	p 8
Agenda décembre .....	p 8



Gérard MITTELBERGER Maire de Petite Rosselle est reparti avec une nouvelle image de Mouthiers

Photo Alain PORTE

## RÉDUISONS TOUTES LES FORMES DE L'INSÉCURITÉ

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un questionnaire destiné à mesurer votre éventuel sentiment d'insécurité sur notre commune lié à des cambriolages ou agressions diverses.

D'autres actes d'incivilité qui peuvent paraître plus banals obligent cependant les élus à faire réaliser des travaux très coûteux.

Il en est ainsi de la mise en sécurité du stationnement rue de la boëme au niveau de la crèche familiale.

La vitesse excessive des conducteurs sur ce secteur pourtant limité à 50 km/h met en péril l'accès des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde à la crèche familiale.

Après étude de plusieurs scénarios et concertation avec les services du conseil général et les riverains, nous allons donc créer un plateau ralentisseur sur une longueur d'environ 35 m avec une zone de circulation limitée à 30 km/h. Vous trouverez en page intérieure le plan correspondant.

Nous osons espérer que les conducteurs incapables hier de respecter

les 50 km/h prescrits sauront enfin prendre conscience du danger qu'ils représentent pour les tiers et pour eux-mêmes.

Ces travaux représentent un investissement de plus de 38 000 € (28 259 € à charge communale et 10 463 € à charge de la communauté de communes).

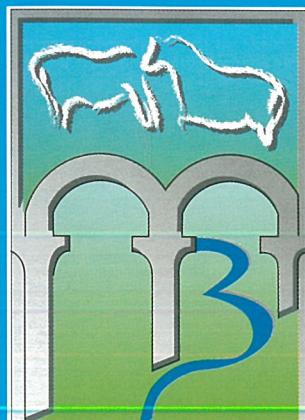
Cette réalisation va bien évidemment entraîner une gêne pour la circulation puisqu'elle oblige une fermeture de la route pendant travaux et une mise en place de déviation.

Il est important de noter qu'en période scolaire, 11 bus empruntent habituellement cette voie chaque jour. Aussi, afin de limiter les problèmes, le chantier s'effectuera en période de vacances scolaires, en février 2014, période où le nombre de bus est limité à 5 par jour.

Nous comptons sur le civisme et la compréhension de chacun pour faire preuve d'un peu de patience pendant cette courte période de 15 jours afin que la traversée du bourg puisse se faire en toute quiétude.

Le Maire  
Cécile FORGERON

N° 333  
DECEMBRE



Mouthiers sur Boëme

# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2013

**Médiathèque - avenants travaux**  
 Lot 2 Gros œuvre : + 918,53 € TTC pour travaux d'enduits  
 Lot 8 plâtrerie : + 2 801,03 ? TTC pour travaux remplacement plaques de plâtre  
 Lot 9 carrelage : + 1 986,32 ? TTC pour travaux chape liquide

**Mairie-opposition devise « Liberté Egalité Fraternité »**  
 Le devis Verrespace d'un montant de 986,46 ? TTC est accepté pour la fourniture et la pose de la devise « Liberté Egalité Fraternité » sur la façade de la mairie.

**Lotissement la Chauveterie**  
 Le conseil municipal valide les devis du SDEG16 concernant :  
 - un branchement supplémentaire en électricité pour une participation de la commune de 1 149,09 €  
 - un branchement supplémentaire en communications pour une participation de la commune de 575,58 € pour l'alimentation des lots 2 et 3 du « hameau de la Chauveterie ».

**PVR « la combe du lac »**  
 Le conseil accepte le devis de l'entreprise Colas pour un montant de 5 012,44 € TTC correspondant à la réfection d'une partie du chemin rural de la combe du lac dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme.

Le conseil décide d'appliquer la PVR : le propriétaire vendeur des terrains se verra appliquer une participation financière de 3873,28 € calculée au prorata de la superficie concernée par la PVR. La différence restera à la charge de la commune.

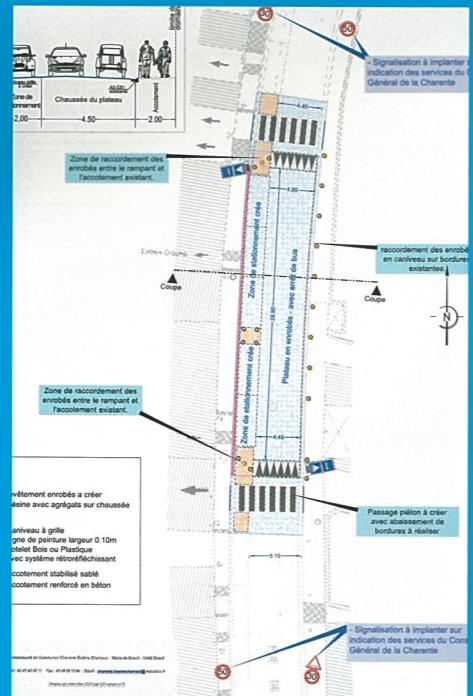
**Agence Technique Départementale**  
 La commune décide d'adhérer à la nouvelle Agence Technique Départementale et désigne ses représentants :  
 M. Michel CARTERET, titulaire  
 M. Franck TROUSSICOT, suppléant.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI  
13 DECEMBRE  
20 H 30

**Assistance conseil gestion service assainissement**  
 Le conseil municipal prend acte de la fin de mission annoncée par la DDT en matière d'assistance à la gestion du service public d'assainissement collectif au 31 décembre 2013.

**Charente Eaux**  
 Suite à la fin de mission de la DDT en matière d'assistance à la gestion du service d'assainissement Le conseil décide d'adhérer au syndicat mixte Charente



Eaux à compte du 1er janvier 2014 ; la contribution annuelle 2014 sera calculée sur une part fixe + une part variable calculée en fonction des m3 facturés, soit 1 000€ (200 € + 800 €).

**Logements communaux**  
 Le loyer des 5 logements communaux sera revu à la hausse à compter du 1er janvier 2014 selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE du 3ème trimestre 2013, soit + 0,9%.

**Voisins vigilants**  
 Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 6 novembre 2013 sur les principes du concept de participation citoyenne « voisins vigilants », et compte tenu du peu de participants, un questionnaire sera joint au prochain bulletin municipal de décembre afin de connaître les attentes et les craintes de la population.

**Columbarium**  
 Suite à la mise en place du columbarium dans le nouveau cimetière, le conseil rappelle les tarifs : 153 € pour une concession de 15 ans 305 € pour une concession de 30 ans De plus, les plaques devront être collées et non vissées sur les dalles.

**Cimetière**  
 Le conseil municipal dénonce l'obligation faite aux particuliers de déposer une déclaration préalable à la restauration et à la construction des concessions dans le cimetière communal. Un courrier en ce sens sera adressé à Mme l'Architecte des Bâtiments de France.

**Revente concession cimetière**  
 Une concession vide dans l'ancien cimetière sera rachetée par la Commune à son propriétaire. Le caveau construit sur cette concession sera revendue par les soins du propriétaire.

**Remboursement anticipé prêt relais TVA**  
 Le conseil municipal décide de rembourser par anticipation le prêt relais TVA de 180 000 € contracté en 2013 dans le cadre des travaux de la médiathèque. La trésorerie de la commune permet ce remboursement avant la date de la 1ère échéance au 15 janvier 2014.

**Coulées de boues**  
 Suite aux coulées de boues récurrentes dans un pavillon de la commune, le conseil décide de demander les conseils pertinents d'un professionnel et de faire faire un devis pour des travaux éventuels à intervenir.

**Jardins familiaux**  
 Dans le cadre de l'opération « jardins familiaux », il est rappelé le projet de création d'un « jardin pédagogique ». Le conseil municipal approuve la proposition de projet établi par l'association « les jardins d'Isis » et le devis s'y rapportant d'un montant de 2 230 ?. Il reste à définir le lieu d'implantation. Une 1ère réunion aura lieu en janvier.

**Médiathèque**  
 Le Conseil Municipal procède au choix des couleurs des aménagements intérieurs de la médiathèque.



JEUDI 7 et 21

## PIEGEAGE DU 9 AU 13 !

Nous vous informons les habitants du bourg, et notamment ceux autour de la rue du Fournil, de l'église, qu'en raison de la prolifération de chats errants dans le secteur de la future médiathèque, la commune de MOUThIERS en lien avec le Syndicat Mixte de la Fourrière de la Charente, a programmé une campagne de piègeage de chats en divagation début décembre 2013.

Les dates exactes seront diffusées dans la presse.

Durant cette période, nous vous conseillons de garder vos chats domestiques au sein de vos habitations pour éviter leur capture. Si, malgré cela, vous vous apercevez de la disparition de votre ou de vos chat(s), merci de le signaler au plus vite à la Mairie.



## INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

ELECTIONS 2014

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain.

Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie avant le 31 décembre pour demander leur inscription.

Les jeunes atteignant l'âge

de 18 ans au cours de l'année 2013 et jusqu'au 28 février 2014, sont, en principe inscrits automatiquement, sans démarche particulière. Néanmoins,

nous leur conseillons de s'assurer auprès de la mairie que c'est bien le cas.

Il en va de même pour les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le

1er mars et le 1er tour des

élections municipales (23 mars 2014).

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er et le 2ème tour des élections municipales ne pourront pas voter puisque les personnes ne peuvent voter au 2ème tour que si elles sont inscrites sur la liste électorale avant le 1er tour de scrutin.

C.A.U.E.

**CONSEIL en ARCHITECTURE URBANISME et ENVIRONNEMENT**

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques. Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières liées à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier de partenaires publics.

Organisme départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Organisme départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

## LA MEDIATHEQUE EN CHANTIER



## PETITE ROSELLE NOUS A RENDU VISITE



## TRAVAUX DIVERS EN AUTOMNE



Parcours santé

voirie La Chauveterie Photos A. PORTE

[www.cc-charente-boeme-charraud.fr](http://www.cc-charente-boeme-charraud.fr)

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ? Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal : [www.cc-charente-boeme-charraud.fr](http://www.cc-charente-boeme-charraud.fr) Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr



## S.C.M. FOOT

### Les Echos

Ce week-end, les intempéries n'ont pas permis le bon déroulement des rencontres. Le district et la ligue ayant du annuler celles-ci. Pour les petits, les entraînements du mercredi ont été supprimés pour les mêmes raisons, et malheureusement nous n'avons pas pu nous rabattre sur la salle de sport celle-ci étant déjà occupée.

Le loto a connu un franc succès et de nombreux lots de valeur ont ainsi été remportés bien souvent par des monastériens.

Le club remercie toutes les personnes qui nous ont fait l'amitié d'y participer.

Nous tenons également à remercier tous les commerçants qui nous ont aidés, et les femmes qui ont confectionné les gâteaux et les crêpes.

Pour la venue de nos amis Rossellois, le SCM a été heureux d'accueillir nos homologues du foot de Petite Rosselle Mario et Franco.

A bientôt pour un point à mi-championnat.



## LA GRS EN INTERDEPARTEMENTAL



**Rémi Camaret**  
exposera ses sculptures  
à la MJC à partir du  
**14 décembre**



## RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME



8 déc.	Guy C. et Gérard B.	06 31 52 74 74 06 32 30 45 24	MOUTHIERS <i>reconnaissance partielle circuit de la Boucle de la Boème (1)</i>	13 <sup>h</sup> 30	Place de la Mairie de Voeuil	13 <sup>h</sup> 45	12 km
22 déc.	Maryvonne & Bernard B.	06 88 34 86 21	MOSNAC <i>« Sentier de la vallée »</i>	13 <sup>h</sup> 15	Salle des fêtes	13 <sup>h</sup> 45	10 km
5 jan.	Jean-Jacques H. et Jean Paul L.	06 71 11 75 87 06 32 23 98 78	MOUTHIERS <i>Rando + Galette + Calendrier</i>	13 <sup>h</sup> 45	Place du champ de foire	14 <sup>h</sup> 00	7 km
12 jan.	Guy C. et Gérard B.	06 31 52 74 74 06 32 30 45 24	MOUTHIERS <i>reconnaissance partielle circuit de la Boucle de la Boème (2)</i>	13 <sup>h</sup> 30			12 km

## RANDONNEES PEDESTRES DES MERREDIS

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 pour des randonnées de 6 à 8 km.

Les randonneurs du mercredi sont invités à se garer près du chevet de l'église.

Vous pouvez venir tester gratuitement nos balades et randonnées : vous êtes les bienvenus.

Renseignements : M. Alain BONNET 05 45 67 83 24

alain.bonnet16@hotmail.fr

Mme Sandra PONTINI 05 45 67 84 30

4 déc.	Raymond F. et Claude D.	06 77 41 59 71 05 45 67 84 11	MOUTHIERS Le charbonnier	13 <sup>h</sup> 45	Place du champ de foire	14 <sup>h</sup> 00	7 km
18 déc.	Michel B. et Alain B.	06 19 22 48 40 05 45 67 83 24	SAINT EUTROPE	13 <sup>h</sup> 45	Place de la mairie	14 <sup>h</sup> 15	7 km
8 jan.	Maïté B., Christine D. et	06 23 92 59 10 06 71 65 25 81	MOUTHIERS <i>Rando « Les carrières » + Galette + Calendrier</i>	13 <sup>h</sup> 45	Place des Hautes Justices	14 <sup>h</sup> 00	5 km

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

12 août 2013 : Jasmine BOUHAMID

"la Rochandy"

17 octobre : Lucile THOMAS impasse des Morinauds

17 octobre : Jules VIGIER route de la côte à Bournet

11 novembre : Lou DURBECQ rue des Morinauds

## SUR VOTRE AGENDA

### DECEMBRE

dimanche 1er : concours de belote du comité de jumelage salle Gilles Ploquin 14 h

mercredi 4 : collecte de sang à Mouthiers salle Gilles Ploquin de 17 à 20 h

vendredi 6 : remise des prix

« lire en fête »

salle Gilles Ploquin à 17 h 30

dimanche 8 : repas dansant du cercle des aînés salle Gilles Ploquin à 12 H

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain bulletin

Nouvelle année pour le prochain bulletin qui portera le dossier 334. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre. Les activités prévues jusqu'à mi février pourront y être annoncées.

## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Réunion départementale de Génération mouvements



Soirée des fantômes !



Le manteau d'Arlequin

(Photos Alain PORTE)